

DÉLIBÉRATION N°CP 2023-337 **DU 21 SEPTEMBRE 2023**

PLAN D'URGENCE POUR LES LYCÉES FRANCILIENS: DES LYCÉES NEUFS ET RÉNOVÉS POUR TOUS D'ICI 2027 - 7ÈME ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE - 5ÈME RAPPORT

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU le code de la commande publique ;

VU le code de l'éducation ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ;

VU la délibération n° CR 72-07 du 27 juin 2007 portant adoption au schéma régional de la formation, initiale et continue, tout au long de la vie 2007-2013 ;

VU la délibération n° CR 06-08 du 27 juin 2008 relative à la mise en œuvre du Schéma régional de la formation, initiale et continue, tout au long de la vie 2007-2013 – Rapport cadre relatif aux politiques éducatives en collèges et lycées ;

VU la délibération n° CR 35-11 du 24 juin 2011 relative aux éco-lycées franciliens – Démarche participative des communautés scolaires pour une gestion durable des lycées – Action pilote de l'agenda 21 Île-de-France ;

VU la délibération n° CR 72-12 du 28 septembre 2012 portant approbation du budget participatif des lycées – expérimentation, Pérennisation de la démarche « Lycées ECO – responsables » ;

VU la délibération n° CR 106-12 du 22 novembre 2012 relative au programme prévisionnel d'investissement 2012-2022 ;

VU la délibération n° CR 80-13 du 26 septembre 2013 relative à la nouvelle ambition pour l'égalité et la réussite de tous les lycéen-ne-s – Le projet éducatif régional ;

VU la délibération n° CR 83-16 du 19 mai 2016 « Un PPI 2016-2022 révisé et renforcé pour faire face à la réalité des besoins » ;

VU la délibération n° CR 2017-59 du 10 mars 2017 relative au plan d'urgence pour les lycées franciliens : des lycées neufs et rénovés pour tous d'ici 2027 ;

VU la délibération n° CR 2021-012 du 4 février 2021 relative à la revoyure du plan d'urgence pour les lycées franciliens ;

VU la délibération n° CR 2021-038 du 2 juillet 2021 modifiée relative aux délégations de pouvoir du conseil régional à sa Présidente ;

VU la délibération n° CR 2021-039 du 2 juillet 2021 modifiée relative aux délégations d'attributions du conseil régional à sa commission permanente ;

VU la délibération n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022 portant révision du règlement budgétaire et financier et règlement relatif aux méthodes comptables et durée d'amortissement ;

VU le budget de la région Île-de-France pour 2023 ;

VU l'avis de la commission des lycées ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CP 2023-337 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 :

Approuve le programme d'opération présenté en annexe 1 à la présente délibération pour la construction d'un lycée neuf à Bagneux (92) ;

Article 2 :

Approuve l'opération de sécurisation d'une terrasse en toiture au lycée Hôtelier Guillaume Tirel à Paris 14^{ème} afin de la transformer en potager pédagogique ;

Article 3 :

Décide de participer au titre du dispositif « Lycées éco-responsables » au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 300 000 € ;

Affecte en conséquence un montant d'autorisation de programme de **300 000 €** disponible sur le chapitre 902 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 "Autres services annexes de l'enseignement », programme HP288-005 « Gestion et équipement des lycées – autres » (128005), action « Budget participatif économie d'énergie lycées » (12800505) du budget 2023 ;

Article 4 :

Affecte un montant d'autorisation d'engagement de **110 000 €** disponible sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », programme HP 288-006 « Schéma des formations » (128006), action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2023 conformément à l'annexe 3 à la présente délibération ;

Article 5 :

Affecte un montant d'autorisation de programme de **1 800 000 €** disponible sur le chapitre 902 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 222 « Lycées publics », programme HP 222-001 « Opérations travaux dans les lycées publics » (122001), action « Etudes générales lycées publics » (12200101) du budget 2023 conformément à l'annexe 3 à la présente délibération ;

Article 6 :

Affecte un montant d'autorisation de programme de **11 400 000 €** disponible sur le chapitre 902 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 222 « Lycées publics », programme HP 222-001 « Opérations travaux dans les lycées publics » (122001), action « Construction des lycées neufs » (12200103) du budget 2023 pour les opérations visées à l'annexe 3 à la présente délibération ;

Article 7 :

Affecte un montant d'autorisation de programme de **55 000 000 €** disponible sur le chapitre 902 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 222 « Lycées publics », programme HP 222-001 « Opérations travaux dans les lycées publics » (122001), action « Rénovation des lycées publics » (12200104) du budget 2023 pour les opérations visées à l'annexe 3 à la présente délibération ;

Article 8 :

Affecte un montant d'autorisation de programme de **770 000 €** disponible sur le chapitre 902 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 222 « Lycées publics », programme HP 222-002 « Travaux de maintenance et grosses réparations dans les lycées publics » (122002), action « Grosses réparations dans les lycées publics » (12200201) du budget 2023 conformément à l'annexe 3 à la présente délibération ;

Article 9 :

Affecte un montant d'autorisation de programme de **600 000 €** disponible sur chapitre 902 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 24 « Cités scolaires », programme HP 24-001 « Opérations travaux dans les cités scolaires » (124001), action « Rénovation des cités mixtes régionales » (12400108) du budget 2023 pour l'opération visée à l'annexe 3 à la présente délibération ;

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSÉ

Acte rendu exécutoire le 21 septembre 2023, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 21 septembre 2023 (référence technique : 075-237500079-20230921-lmc1195096-DE-1-1) et affichage ou notification le 21 septembre 2023.

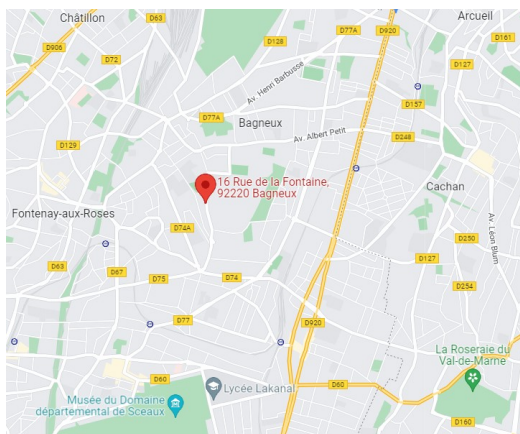
Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Annexe 1 : Fiche Programme Lycée neuf à Bagneux

CONSTRUCTION D'UN LYCEE NEUF

Le site — l'accessibilité :



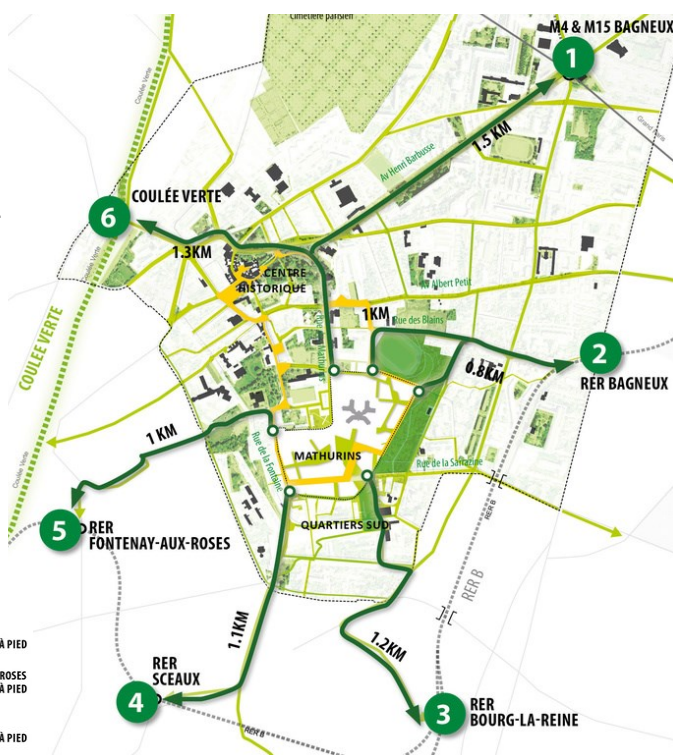
La commune de Bagneux se situe au sud-est des Hauts-de-Seine à la limite du Val-de-Marne, traversée par la Coulee verte du Sud-Parisien.

Le territoire de la commune est limitrophe de ceux de sept communes :
 au Nord Montrouge (92),
 à l'Ouest Châtillon et Fontenay-aux-Roses (92),
 au Sud Sceaux et Bourg-la-Reine (92)
 à l'Est : Arcueil et Cachan (94)

Le site du futur lycée de Bagneux se trouve à l'extrémité Ouest du quartier des Mathurins en cours d'aménagement.

Le projet d'aménagement se développe sur un site de 15,5 ha, et accueillera un grand parc central ouvert, 150 000 m² de logements, 132 550 m² d'économie et 17 700 m² au rez-de-chaussée alternatif afin de créer un équilibre programmatique associant l'éducation, le travail, les services et les loisirs à la fonction résidentielle.

Le nouveau quartier se trouve en différents points proches du RER B. Il est également desservi au nord par la ligne 4 et la future ligne 15. Le pôle de la gare de Bagneux pour les correspondances avec les lignes 4 et 15 est à l'étude. IDF Mobilité et la RATP étudient un nouveau maillage des lignes de bus en cohérence avec le développement de la ville et de ce nouveau quartier.



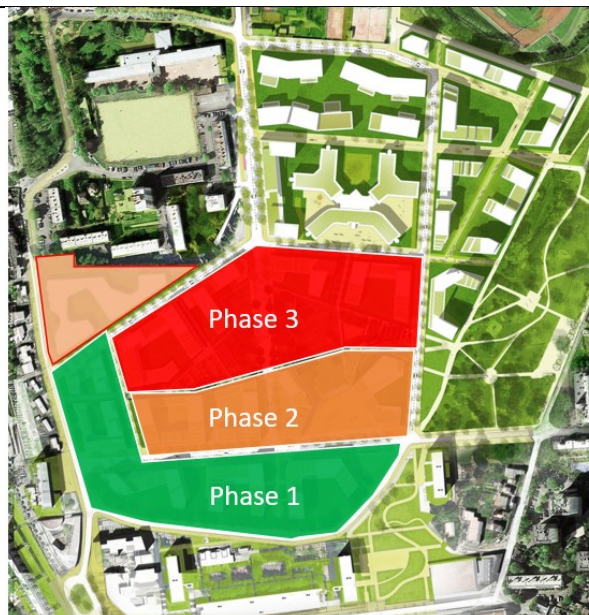
- + 1 MÉTRO BAGNEUX - M4 / M15
7 MIN VÉLO / 17 MIN À PIED
- 2 RER BAGNEUX
5 MIN VÉLO / 11 MIN À PIED
- 3 RER BOURG-LA-REINE
6 MIN VÉLO / 20 MIN À PIED
- 4 RER SCEAUX
6 MIN VÉLO / 20 MIN À PIED
- 5 RER FONTEY-AUX-ROSES
6 MIN VÉLO / 20 MIN À PIED
- 6 COULÉE VERTE
6 MIN VÉLO / 16 MIN À PIED

CONSTRUCTION D'UN LYCEE NEUF

Données du site, état actuel :

Le lycée projeté d'une capacité d'accueil de 1 200 lycéens a vocation à absorber une part importante de la croissance de la population du département des Hauts-de-Seine qui se densifie. La ville de Bagneux qui compte 40 036 habitants dispose d'un seul lycée professionnel, Léonard de Vinci pour trois collèges.

Le projet d'aménagement des Mathurins est en cours de réalisation. La première phase est proche de la livraison (1er trimestre 2023). La phase 2 est à l'étude (dépôt des PC attendu pour la fin de l'année). La phase 3 est en cours de mise au point (fiche de lots à l'étude). Les livraisons des phase 2 et 3 sont prévues entre 2025 et 2029. Les aménagements au nord plus tertiaire seront aménagés à termes.



Le quartier suit un processus de labellisation « Ecoquartier ».

Structure pédagogique :

Le futur lycée proposera une offre de formations générales et technologiques à hauteur de 1220 places afin de répondre à la pression de la démographie lycéenne dans le sud des Hauts-de-Seine.

Les 1220 places nouvelles du lycée formalisées par un PPL co-signé Etat-Région, se décomposent comme suit :

- 12 divisions de secondes générales et technologiques (420 places)
- 8 flux de première et de terminale générale (560 places)
- 2 flux de première et de terminale ST2S (120 places)
- 2 flux de première et de terminale STI2D (120 places)

Le Sud des Hauts-de-Seine constitue un secteur avec une forte pression démographique avec une saturation de l'ensemble des établissements locaux à l'exception de Jean Jaurès à Châtenay-Malabry, qui ne peut soulager la pression que sur la partie ouest du territoire (lycées Montesquieu au Plessis-Robinson et Jacques Monod à Clamart). Pour la partie est (de Montrouge à Antony), la livraison du lycée neuf à Bagneux permettra de mieux répartir la pression sur Maurice Genevoix à Montrouge, Jacques Monod à Clamart (dans le cadre d'une re-sectorisation sur la commune de Châtillon) et dans une moindre mesure sur les lycées Lakanal et Marie Curie à Sceaux.

Programme et objectif de l'opération :

Le programme de locaux totalise une surface utile de 10.660 m² environ de surfaces utiles soit environ 15 400m² de surface construite. Les espaces extérieurs, parvis, cour de récréation, préau, représenteraient une surface d'environ 4 600 m². Les parkings sont proposés délocalisés dans une structure existante à proximité.

LYCEE NEUF	BAGNEUX	92
------------	---------	----

CONSTRUCTION D'UN LYCEE NEUF

Lieu de vie, d'apprentissage, de travail, d'échanges et de socialisation, le lycée se doit de répondre, par sa conception même, aux enjeux pédagogiques actuels et à venir, en offrant la plus grande évolutivité et modularité des espaces. Ce programme ambitieux se développe donc autour de fonctions que sont l'enseignement, la vie scolaire et sociale, l'administration et la logistique, la demi-pension et les logements de fonction.

Le pôle enseignement propose des espaces adaptés à l'acquisition des connaissances et au renouvellement de la pédagogie (approche expérimentale, participation active, travail en groupe des élèves), des espaces de socialisation et il prend en compte l'utilisation croissante des nouvelles technologies. Il comporte principalement les locaux d'enseignement général et techniques. Ceux-ci seront accessibles facilement depuis le hall d'accueil et la cour.

Le pôle vie scolaire et sociale regroupe les locaux de vie scolaire professeurs, encadrement et élèves, un service médico-social ainsi que le Centre de Documentation et d'Information (CDI). Ce dernier est repensé autour des usages contemporains et il est ainsi conçu comme un véritable centre culturel placé au cœur du lycée. Lieu de ressources multimédia, il est adapté à la pluralité des apprentissages (zones silencieuses, zones de travail en groupe, espaces dédiés au débat, à l'orientation, espace de projection et zones d'affichage).

L'ensemble est complété par le pôle administration et logistique, par les locaux du service demi-pension et les logements de fonction, fonctions transverses impératives au bon fonctionnement de l'établissement.

Enfin, véritable vecteur d'ouverture sur le monde, l'inscription du lycée au sein de son environnement local est forte. Cela se traduit notamment par la mutualisation de certains de ses équipements tels que la salle polyvalente et les équipements du pôle sportif. Ceux-ci bénéficieront d'accès indépendants pour permettre, en dehors des heures d'ouverture de l'établissement, leur usage par des acteurs extérieurs.

Le pôle sportif propose une salle de sport semi-spécialisée, une salle de musculation et 2 aires d'évolution extérieures.

Données d'urbanisme :

La parcelle d'une surface de presque 9000m² se situe à l'angle de la rue de la Fontaine et de la voie nouvelle créée – voie B4. Respectivement de 12m50 et 11m50, ces voies de circulation sont étroites ;

La parcelle étant en limite de la zone Um du PLU de Bagnaux un retrait de 2m en limite séparative est imposé. Ce retrait – côté zone boisée permet de maintenir les alignements d'arbres, et représente environ 350m² de terrain à maintenir libre de toute construction.

Les règles de pleine terre sont peu contraignantes : 3% de l'unité foncière en pleine terre + 19% en espaces verts complémentaires calculés suivant les hauteurs effectives de terre des jardins sur dalle et toitures végétalisées.

La voie B4 est fortement en pente dans sa première section, sur la longueur totale le dénivelé est important, environ 3m90 ce qui impose un rdc du futur bâtiment enterré par rapport au domaine public.

Cette opération sera menée dans le cadre d'une démarche de Qualité Environnementale conformément aux objectifs de la Région, et fera l'objet d'un cahier des charges spécifique.

Le bâtiment sera chauffé par le chauffage urbain.

Compte tenu de l'exiguïté de la parcelle, les logements seront prévus ou non sur la parcelle. De même, les 100 places de parkings seront externalisés dans un bâtiment à 200m du lycée.

LYCEE NEUF	BAGNEUX	92
------------	---------	----

CONSTRUCTION D'UN LYCEE NEUF

Contraintes particulières - points de vigilance :

- état et nature des sols : risque fort aléa retrait-gonflement des argiles, pollution à vérifier
- configuration et surface de la parcelle: Triangulaire très allongée
- le nivellement du terrain : 3m90 m de dénivelé entre la pointe nord et sud du site
- le contexte urbain : le futur bâtiment est la jonction d'une zone pavillonnaire (R+1) et d'une zone d'immeubles de grande hauteur (R+5 à R+11).
- le chantier : espace disponible limiter pour les installations de chantier, coactivité forte avec les chantiers du quartier neuf.
- l'accessibilité du site : projet de liaison bus à consolider

Montant de l'investissement TDC : 65 000 000€ TTC - Montant des études : 8 000 000€ TTC

Procédure de désignation du maître d'œuvre : Concours d'architecture

A effectuer pour compléter le programme :

- Sondage de sol,
- Diagnostic pollution,
- Diagnostic phytosanitaire,
- Analyse environnementale de site,

Annexe 2 : Liste des projets - Démarche Lycées Eco-Responsables

UAI	Libellé - Bénéficiaire	Ligne adr localité - Bé Département	Thématique - libelle	TOTAL	
					300 000,00 €
0750705J	LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE HONORE DE BALZAC	PARIS 17E ARRONDISSEMENT	75	Prévention et gestion des déchets	2 500,00 €
0750705J	LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE HONORE DE BALZAC	PARIS 17E ARRONDISSEMENT	75	Biodiversité	4 000,00 €
0750658H	LYCEE GENERAL SAINT-LOUIS	PARIS 6E ARRONDISSEMENT	75	Biodiversité	2 500,00 €
0750662M	LYCEE GENERAL VICTOR DURUY	PARIS 7E ARRONDISSEMENT	75	Biodiversité	1 500,00 €
0750673Z	LG COLBERT PARIS 10EME	PARIS 10E ARRONDISSEMENT	75	Biodiversité	5 000,00 €
0750776L	LP LYC METIER MARIE LAURENCIN PARIS 10EME	PARIS 10E ARRONDISSEMENT	75	Biodiversité	3 000,00 €
0750788Z	LYCEE PROFESSIONNEL MARCEL DEPREZ	PARIS 11E ARRONDISSEMENT	75	Biodiversité	4 000,00 €
0753256G	ETS REG ENSEIGNEMENT ADAPTE ALEXANDRE DUMAS	PARIS 15E ARRONDISSEMENT	75	Biodiversité	3 500,00 €
0750705J	LYCEE GEN TECHNOLOGIQUE HONORE DE BALZAC	PARIS 17E ARRONDISSEMENT	75	Energie	5 000,00 €
0754530S	MARTIN-NADAUD	PARIS 20	75	Biodiversité	500,00 €
0754530S	MARTIN-NADAUD	PARIS 20	75	Prévention et gestion des déchets	5 000,00 €
0750553U	LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE G BACHELARD	CHELLES	77	Biodiversité	5 000,00 €
0772127U	LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE GALILEE	COMBS LA VILLE	77	Biodiversité	1 000,00 €
0771027Y	LYCEE POLYVALENT FREDERIC JOLIOT CURIE	DAMMARIE LES LYS	77	Biodiversité	4 000,00 €
0772312V	LYCEE FLORA TRISTAN	MONTEREAU FAULT YONNE	77	Prévention et gestion des déchets	5 000,00 €
0770944H	LYCÉE PROFESSIONNEL AUGUSTE PERDONNET THORIGNY SUR MARNE	THORIGNY SUR MARNE	77	Energie	3 000,00 €
0770944H	LYCÉE PROFESSIONNEL AUGUSTE PERDONNET THORIGNY SUR MARNE	THORIGNY SUR MARNE	77	Biodiversité	5 000,00 €
0771763Y	LYCEE GEN TECHNO CHARLES LE CHAUVE	ROISSY EN BRIE	77	Energie	4 500,00 €
0770931U	LYCEE TECHNOLOGIQUE PIERRE DE COUBERTIN MEAUX	MEAUX	77	Biodiversité	5 000,00 €
0770931U	LYCEE TECHNOLOGIQUE PIERRE DE COUBERTIN MEAUX	MEAUX	77	Prévention et gestion des déchets	2 000,00 €
0772296C	LYCEE POLYVALENT DE LA MARE CARREE	MOISSY CRAMAYEL	77	Biodiversité	2 500,00 €
0770922J	LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE G BACHELARD	CHELLES	77	Biodiversité	3 000,00 €
0772342C	CLEMENT ADER	TOURNAN-EN-BRIE	77	Energie	3 000,00 €
0782822U	LYCEE CORNEILLE	LA CELLE SAINT CLOUD	78	Biodiversité	3 000,00 €
0782132U	LYCEE JEANNE D'ALBRET	SAINT GERMAIN EN LAYE	78	Biodiversité	2 500,00 €
0781839A	LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE JEAN MONNET	LA QUEUE LES YVELINES	78	Biodiversité	3 000,00 €
0781949V	LYCÉE DE VILLAROY	GUYANCOURT	78	Biodiversité	500,00 €
0781952Y	LPO SONIA DELAUNAY VILLEPREUX	VILLEPREUX	78	Biodiversité	5 000,00 €
0911983L	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JULES VERNE	LIMOURS	91	Prévention et gestion des déchets	5 000,00 €

0911983L	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JULES VERNE	LIMOURS	91	Biodiversité	3 000,00 €
0911632E	LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE RENE CASSIN	ARPAJON	91	Prévention et gestion des déchets	500,00 €
0771027Y	LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE RENE CASSIN	ARPAJON	91	Biodiversité	5 000,00 €
0910625K	LYCÉE ROSA PARKS	MONTGERON	91	Biodiversité	5 000,00 €
0911037H	LYCEE DES METIERS ANDRE MARIE AMPERE	MORSANG SUR ORGE	91	Energie	2 000,00 €
0910626L	LYCEE GENERAL TECHNOLOG BLAISE PASCAL	ORSAY	91	Prévention et gestion des déchets	5 000,00 €
0910626L	LYCEE GENERAL TECHNOLOG BLAISE PASCAL	ORSAY	91	Biodiversité	3 500,00 €
0911962N	LYCEE MARIE LAURENCIN	MENNECY	91	Prévention et gestion des déchets	3 000,00 €
0911962N	LYCEE MARIE LAURENCIN	MENNECY	91	Biodiversité	5 000,00 €
0910625K	LYCÉE ROSA PARKS	MONTGERON	91	Prévention et gestion des déchets	500,00 €
0942130E	LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE MONTALEAU	SUCY EN BRIE	92	Prévention et gestion des déchets	500,00 €
0920150N	LYCEE POLYVALENT DE PRONY	ASNIERES SUR SEINE	92	Biodiversité	3 000,00 €
0920150N	LYCEE POLYVALENT DE PRONY	ASNIERES SUR SEINE	92	Energie	5 000,00 €
0920135X	LGT EMMANUEL MOUNIER CHATENAY MALABRY	CHATENAY MALABRY	92	Biodiversité	5 000,00 €
0920135X	LGT EMMANUEL MOUNIER CHATENAY MALABRY	CHATENAY MALABRY	92	Prévention et gestion des déchets	500,00 €
0922149L	LYCEE POLYVALENT RENE AUFFRAY	CLICHY	92	Prévention et gestion des déchets	5 000,00 €
0922149L	LYCEE POLYVALENT RENE AUFFRAY	CLICHY	92	Energie	2 500,00 €
0922149L	LYCEE POLYVALENT RENE AUFFRAY	CLICHY	92	Biodiversité	2 000,00 €
0920799U	LGT RICHELIEU	RUEIL MALMAISON	92	Biodiversité	5 000,00 €
0920799U	LGT RICHELIEU	RUEIL MALMAISON	92	Prévention et gestion des déchets	1 500,00 €
0922276Z	LYCEE TECHNOLOGIQUE SANTOS DUMONT	SAINT CLOUD	92	Biodiversité	4 000,00 €
0921676X	LYCEE PROFESSIONNEL THEODORE MONOD	ANTONY	92	Biodiversité	5 000,00 €
0921676X	LYCEE PROFESSIONNEL THEODORE MONOD	ANTONY	92	Prévention et gestion des déchets	1 500,00 €
0920130S	LGT DESCARTES	ANTONY	92	Biodiversité	2 500,00 €
0920802X	LGT JEAN-PIERRE VERNANT SEVRES	SEVRES	92	Prévention et gestion des déchets	2 500,00 €
0920802X	LGT JEAN-PIERRE VERNANT SEVRES	SEVRES	92	Biodiversité	5 000,00 €
0920146J	LYCEE GENERAL MARIE CURIE	SCEAUX	92	Energie	500,00 €
0940585A	LYCEE DES METIERS FRANCOIS MANSART	SAINT MAUR DES FOSSES	92	Biodiversité	5 000,00 €
0920171L	LOUIS BLERIOT	SURESNES	92	Energie	500,00 €
0930118Y	LYCEE JEAN RENOIR	BONDY	93	Prévention et gestion des déchets	2 000,00 €
0930118Y	LYCEE JEAN RENOIR	BONDY	93	Biodiversité	3 000,00 €
0930118Y	LYCEE JEAN RENOIR	BONDY	93	Energie	500,00 €
0932126F	LYCEE POLYVALENT FRANCOIS RABELAIS	DUGNY	93	Energie	3 000,00 €
0932126F	LYCEE POLYVALENT FRANCOIS RABELAIS	DUGNY	93	Biodiversité	2 000,00 €

0932126F	LYCEE POLYVALENT FRANCOIS RABELAIS	DUGNY	93	Prévention et gestion des déchets	3 000,00 €
0930120A	LYCÉE FEYDER	EPINAY SUR SEINE	93	Biodiversité	3 500,00 €
0932222K	LPO RENE CASSIN LE RAINCY	LE RAINCY	93	Prévention et gestion des déchets	1 500,00 €
0932222K	LPO RENE CASSIN LE RAINCY	LE RAINCY	93	Biodiversité	3 500,00 €
0931739K	LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MOULIN	ROSNY SOUS BOIS	93	Prévention et gestion des déchets	5 000,00 €
0931739K	LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MOULIN	ROSNY SOUS BOIS	93	Biodiversité	3 500,00 €
0931430Z	LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE JACQUES BREL	LA COURNEUVE	93	Prévention et gestion des déchets	1 000,00 €
0932222K	LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE JACQUES BREL	LA COURNEUVE	93	Biodiversité	3 500,00 €
0951788C	EPLÉ LP GEORGE SAND	DOMONT	93	Biodiversité	5 000,00 €
0932577W	LYCEE GERMAINE TILLION	LE BOURGET	93	Biodiversité	5 000,00 €
0930125F	PAUL-ELUARD	SAINT-DENIS	93	Biodiversité	1 000,00 €
0930125F	PAUL-ELUARD	SAINT-DENIS	93	Energie	5 000,00 €
0940145X	LYCÉE CAMILLE CLAUDEL VITRY SUR SEINE	VITRY SUR SEINE	94	Prévention et gestion des déchets	2 000,00 €
0940145X	LYCÉE CAMILLE CLAUDEL VITRY SUR SEINE	VITRY SUR SEINE	94	Biodiversité	2 500,00 €
0940145X	LYCÉE CAMILLE CLAUDEL VITRY SUR SEINE	VITRY SUR SEINE	94	Biodiversité	500,00 €
0941952L	LPO FRANCOIS ARAGO VILLENEUVE SAINT GEORGES	VILLENEUVE SAINT GEORGES	94	Prévention et gestion des déchets	1 000,00 €
0941952L	LPO FRANCOIS ARAGO VILLENEUVE SAINT GEORGES	VILLENEUVE SAINT GEORGES	94	Biodiversité	2 000,00 €
0941294W	LYCÉE ADOLPHE CHÉRIOUX	VITRY SUR SEINE	94	Biodiversité	1 000,00 €
0941301D	LYCEE PROFESSIONNEL FREDERIC MISTRAL	FRESNES	94	Biodiversité	5 000,00 €
0940585A	LYCEE DES METIERS FRANCOIS MANSART	SAINT MAUR DES FOSES	94	Energie	1 000,00 €
0940115P	LYCEE GENERAL ROMAIN ROLLAND	IVRY SUR SEINE	94	Prévention et gestion des déchets	3 000,00 €
0940115P	LYCEE GENERAL ROMAIN ROLLAND	IVRY SUR SEINE	94	Biodiversité	2 000,00 €
0941470M	LYCEE SAMUEL DE CHAMPLAIN	CHENNEVIERES- SUR-MARNE	94	Biodiversité	4 000,00 €
0951824S	LPO DE L'HAUTIL JOUY LE MOUTIER	JOUY LE MOUTIER	95	Biodiversité	5 000,00 €
0951922Y	LYCEE GEN ET TECHNOLOG. CAMILLE ST-SAENS	DEUIL LA BARRE	95	Biodiversité	5 000,00 €
0951281B	LP TURGOT MONTMORENCY	MONTMORENCY	95	Prévention et gestion des déchets	5 000,00 €
0951281B	LP TURGOT MONTMORENCY	MONTMORENCY	95	Biodiversité	2 000,00 €
0951637N	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GALILEE	CERGY	95	Biodiversité	5 000,00 €
0951282C	Lycée du Vexin	CHARS	95	Biodiversité	4 000,00 €
0952284S	NOUVEAU LYCÉE CORMEILLES-EN-PARISIS	CORMEILLES EN PARISIS	95	Prévention et gestion des déchets	3 000,00 €
0952284S	NOUVEAU LYCÉE CORMEILLES-EN-PARISIS	CORMEILLES EN PARISIS	95	Biodiversité	5 000,00 €
0950650R	LPO JEAN JACQUES ROUSSEAU SARCELLES	SARCELLES	95	Prévention et gestion des déchets	2 500,00 €
0952284S	NOUVEAU LYCÉE CORMEILLES-EN-PARISIS	CORMEILLES EN PARISIS	95	Energie	1 000,00 €

Annexe 3 : Récapitulatif des affectations

